

# Subuentions « Patrimoine »

Le budget primitif 2022 a renvoyé la mobilisation de crédits pour le soutien de projets « patrimoine » au budget supplémentaire. Le vote de ce dernier, lors du Comité syndical de ce jour, intègre l'inscription d'un montant de crédits à hauteur de 25 000 € (en baisse de moitié par rapport à 2021) pour le soutien à des projets. Depuis le dernier Comité syndical, 7 nouvelles demandes ont été recues, elles sont présentées ci-dessous et récapitulées dans un tableau en fin de note.

### Club Athlétique Langonnais (48) – Naussac Run Nature (25/09/2022)

Cette manifestation rassemble chaque année près de 250 participants. En dehors de l'aspect sportif, l'objectif des organisateurs est également de faire découvrir le site de Naussac. Deux courses sont organisées (8 et 14 km) ainsi que des courses enfants.

#### Budget prévisionnel:

Postes de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Promotion	1 100,00 €	Inscriptions	1 800,00 €	34 %
Technique	1 200,00 €	Partenariat public	2 000,00 €	37,7%
Ravitaillement /collation / Remise des prix	400,00€	Dont EP Loire	1 500 €	28,3 %
Tenues des bénévoles	300,00€	Partenariat privé	1 500,00 €	28,3 %
Lots inscriptions / dotations podium	2 300,00 €			
TOTAL	5 300,00 €	TOTAL	5 300,00 €	

**Association Langogne Triathlon** – 7<sup>ème</sup> édition du triathlon de Naussac-Langogne (23-24/07/2022) Trois épreuves sont prévues à cette occasion et les organisateurs attendent plus de 150 participants. Cette manifestation est promue par la ligue Occitanie de triathlon qui aide à développer et renforcer la qualité de l'organisation. Elle vise également à promouvoir le Département de la Lozère et le lac de Naussac.

#### Budget prévisionnel:

Poste de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Licence manifestation, affiliation club, arbitrage	1 300 €	Inscription	4 000 €	56 %
Tenue des comptes / Frais bancaires	50 €	Sponsors privés	300 €	4 %
Communication	500 €	Langogne	750 €	10,5 %
Récompenses	2 500 €	Naussac Fontanes	600€	8,5 %
Bénévoles	2 300 €	Département 48	500 €	7 %
Matériel	500 €	Région Occitanie	500 €	7 %
		Etablissement public Loire	500 €	7 %
TOTAL	7 150 €	TOTAL	7 150 €	100 %

Fédération des maisons de Loire - « Pieds mouillés : drôles d'idées » (octobre 2022)

La Fédération des maisons de Loire (6 structures entre le Département du Cher et celui du Maine-et-Loire) organise des actions de sensibilisation du public sur le risque inondation. Elle souhaite organiser un événement itinérant en octobre 2022 orienté sur un volet culturel : théâtre, bande dessinée, jeu.

#### Budget prévisionnel:

Poste de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Jeu à énigmes	24 720 €	Région Centre Val de Loire	40 638 €	67,26 %
Pièce de théâtre	7 100 €	Etat – SGAR	8 484 €	14,04 %

Représentations	1 200 €	Crédit Mutuel	300 €	0,41 %
Bande dessinée	2 000 €	EP Loire	11 048 €	18,29 %
Communication	2 000 €			
Temps travail salariés	13 500 €			
Frais de service	9 400 €			
Frais de déplacement	500 €			
TOTAL	60 420 €	TOTAL	60 420 €	100 %

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « manifestations », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 5 %, soit une subvention de 3 021 €.

## Maison de Loire d'Indre-et-Loire (37) – Les semaines de l'eau 2021-2022

Dans ce cadre, la Maison de Loire 37 organise à destination des scolaires et du grand public des modules d'animation et des conférences. Cette initiative est organisée pour la 4<sup>ème</sup> année et l'Etablissement y a participé financièrement à hauteur de 1 324 € en 2018 et 795 € en 2019 et 1 188 en 2021.

#### Budget prévisionnel:

Postes de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Animations scolaires et grand public	26 218 €	Ville de Montlouis-sur-Loire	34 299 €	89,87 %
Montage projet	10 620 €	Etablissement public Loire	3 817 €	10 %
Conférences	1 328 €	Autofinancement	50€	0,13 %
TOTAL	38 166 €	TOTAL	38 166 €	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « manifestations », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 5 %, soit une subvention de 1 908 €.

**Rivières d'images et fleuves de Mots** – Edition 2022 (SOS Loire vivante / ERN France – 43) 25<sup>ème</sup> édition de ce programme qui aura comme thème « Tourne, tourne petit moulin et court, jolie rivière... ». Ce thème vise à interroger les écoles inscrites sur la continuité écologique. Cette 25<sup>ème</sup> édition est également marquée par le souhait de publier un ouvrage regroupant les meilleures toiles produites et les plus beaux poèmes.

## Budget prévisionnel:

Poste de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%	
Coordination et animation du concours, exposition finale, outils pédagogiques	59 000 €	Plan Loire	66 000 €	60 %	
Concours	14 000 €	EP Loire	8 000 €	7 %	
Communication	6 000 €	Autofinancement	36 000 €	33 %	
Développement du programme	31 000 €				
TOTAL	110 000 €	TOTAL	110 000 €		

En raison du contexte financier, en particulier la réduction de moitié des crédits mis à disposition pour des « subventions patrimoine », il est proposé de ne pas dépasser le montant octroyé en 2021 soit 4 000 €.

Exposition « Plantes voyageuses, une histoire des échanges, des goûts et des modes » (Musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire – 45) – 19/05-31/10 2022

L'exposition traitera des plantes venues d'ailleurs qui, sous forme de graines, de bulbes, de rhizomes..., furent introduites et acclimatées en France. La Loire fut assurément un témoin et une des voies de pénétration de ces végétaux exotiques.

Celle-ci n'ayant pu se tenir en raison de l'épidémie de Covid, une nouvelle proposition de décision est présentée.

Budget prévisionnel:

Poste de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Frais de missions	7 000 €	Département du Loiret	2 000 €	12,94%
Carburants	500€	Région Centre Val de Loire	3 000 €	19,42%
Autres fournitures diverses	2 800 €	Etablissement public Loire	2 000 €	12,94%
Primes d'assurances	200€	Autofinancement	5 450 €	35,28%
Documentation générale	150 €	Entrées + ventes livrets expo	3 000 €	19,42%
Autres frais divers	1 950 €			
Catalogues imprimés	2 850 €			
TOTAL	15 450 €	TOTAL	15 450 €	100 %

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 1 545 €.

**Association des Diatomistes de langue française –** 40<sup>ème</sup> colloque de l'association des Diatomistes de langue française (Clermont-Ferrand 13-15/09/2022)

Invisibles à l'œil nu, les diatomées sont omniprésentes dans tous les écosystèmes. Elles ont la particularité d'être constituées d'un squelette qui assure une bonne conservation dans les archives sédimentaires de tourbières, lacs, paléo-chenaux, etc. Dans la nature, leur utilité est primordiale puisqu'elles constituent un des premiers maillons des chaînes alimentaires pour tous les microorganismes brouteurs : zooplancton, macro-invertébrés et c'est aussi un aliment essentiel pour le développement des alevins.

L'Etablissement public Loire est sollicité pour une participation financière à ce colloque international en langue française. Pour information, il avait participé au financement de cette même manifestation en 2014 et avait apporté une subvention à hauteur de 1 000 €.

Budget prévisionnel:

Poste de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Conférenciers invités	3 300 €	Unité de recherche - Géolab	500 €	2,85%
Pauses café, restauration	8 500 €	8 500 € Université Clermont Auvergne + Clermont Métropole		4,00%
Communication	400 €	Laboratoire Préparation Micropaléontologie	500 €	2,85%
Frais d'accueil (pochette)	1 600 €	FRE	1 500 €	8,56%
Location matériel	500 €	AFB	1 000 €	5,71%
Edition des résumés	300 €	CNRS / ZAL / ZA TU	2 600 €	14,84%
Excursion/visites terrain	1 800	DREAL	1 000 €	5,71%
Achat de livres (cadeaux/Prix étudiant)	600 €	EP Loire	1 000 €	5,71%
Frais de gestion	520 €	Frais d'inscriptions	6 500 €	37,10%
		Autofinancement	1 170 €	6,68%
		Privé	1 050 €	5,99%
	17 520 €		17 520 €	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « manifestations », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 5 %, soit une subvention de 876 €.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les délibérations correspondantes.

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	cri	is su tères ligib		Subvention s	ollicitée	Proposition des services
Naussac Run Nature (25/09/2022)	Club Athlétique Langogne (48)	5 300 €	Naı	ussac		1 500 €	28,3 %	1 500 € (28,3 %)
7 <sup>ème</sup> édition du triathlon de Naussac-Langogne (23-24/07/2022)	Association Langogne triathlon (48)	7 150 €	Naı	ussac		500	7 %	500 € (7%)
« Pieds mouillés : drôles d'idées »	Fédération des maisons de Loire	60 420 €	Х	х	х	11 048 €	18,28 %	3021 € (5%)
Les semaines de l'eau 2022	Maison de Loire 37	38 166 €		Х	Х	3 817 €	10 %	1 908 € (5%)
Rivières d'images et Fleuves de mots 2022	SOS Loire vivante – ERN France (43)	110 000 €	Х	х	х	8 000 €	8,2 %	4 000 € (3,6 %)
Plantes voyageuses, une histoire des échanges et des goûts (19/05 – 31/10 2022)	Musée de la Marine de Loire – Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)	15 450 €		x	х	2 000 €	12,9 %	1 545 € (10 %)
40 <sup>ème</sup> colloque de l'association des Diatomistes de langue française (Clermont-Ferrand 13-15/09/2022)	Association des Diatomistes de langue française	17 520 €		Х	х	1 000 €	5,7 %	876 € (5%)
TOTAL				•				13 350 €

Subventions « Patrimoine » — Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif. Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)